



Problème avec concessionnaire automobile

Par **pcsoft38**, le **24/01/2014** à **14:28**

Bonjour,

J'ai commandé une voiture neuve le 23/11/2013 auprès d'une concession pour une livraison le 23/01/2014 et date limite le 12/02/2014. Il me font une reprise de ma voiture frais de remise en état de 1350 euros déduits (800 pour révision + distribution, 350 euros pour le pare-chocs arrière et 250 euros pour les amortisseurs arrières).

J'avais effectué le contrôle technique de ma voiture juste avant de signer le bon de commande, voulant la vendre par mes propres moyens. Je devais effectuer une contre visite par rapport à mes amortisseurs arrières défectueux, que je n'ai pas faite vu que la concession me reprend ma voiture.

Le 16/01/2014, la concession m'appelle en me disant que mon véhicule n'arrivera 'peut-être' que mi février. Du coup, je les préviens que je dois faire changer mes amortisseurs pour rester en toute légalité car ma contre visite doit être effectuée avant le 22/01/2014 et que si je veux rouler je n'ai pas le choix. Par contre, je leur demande de rajouter les 250 euros déduits pour les amortisseurs sur la reprise.

Les travaux ont été effectué et aujourd'hui la concession m'appelle en me disant qu'ils ne feraient aucun geste concernant les amortisseurs car ils ont fait la reprise de la voiture amortisseurs hs et que si j'ai décidé de faire les réparations , elles sont pour ma pomme.

Je voulais donc savoir si ils sont dans la légalité ou si je peux faire quelque chose pour qu'ils rajoutent les frais engagés.

Par **Legalacte**, le **24/01/2014** à **17:02**

Bonjour,

Vous vous êtes engagés mutuellement sur une reprise d'un véhicule en l'état lors de ce contrat. Vous décidez de vous même de faire des réparations, celles ci n'engagent pas l'autre signataire de ce contrat.

Donc le concessionnaire est en droit de refuser de prendre en charge les travaux que vous avez effectués de votre propre chef.

Par **pcsoft38**, le **24/01/2014** à **17:14**

merci pour votre réponse, mais c'est vrai que je ne trouve pas cette pratique hyper commerciale pour le nouveau client de cette marque que je suis.